Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Général Maths + SES, veuillez visiter :
bac-maths-ses.fr/annales-sujets-et-corriges

DISSERTATION S'APPUYANT SUR UN DOSSIER DOCUMENTAIRE
PROPOSITION DE CORRIGÉ

Sujet : Le commerce international ne présente-t-il que des avantages ?

Programme officiel :

Science économique

Questionnement	Objectifs d'apprentissage
Quels sont les fondements du commerce international et de l'internationalisation de la production ?	- Comprendre le rôle des dotations factorielles et technologiques (avantages comparatifs) dans les échanges commerciaux et la spécialisation internationale. - Comprendre le commerce entre pays comparables (différenciation des produits, qualité des produits, et fragmentation de la chaîne de valeur). - Comprendre que la productivité des firmes sous-tend la compétitivité d'un pays, c'est-à-dire son aptitude à exporter. - Comprendre l'internationalisation de la chaîne de valeur et savoir l'illustrer. - Comprendre les effets induits par le commerce international : gains moyens en termes de baisse de prix, réduction des inégalités entre pays, accroissement des inégalités de revenus au sein de chaque pays ; comprendre les termes du débat entre libre-échange et protectionnisme.

Exploitation possible des documents :

Document 1	– Le document montre les gains moyens induits par le commerce international en termes de baisse des prix. Entre 2000 et 2015, on constate une nette augmentation des prix dans les secteurs abrités de la concurrence internationale (l'indice des prix progresse d'environ 27 points) tandis que les prix restent relativement stables dans les secteurs exposés à la concurrence (l'indice des prix fluctue entre 105,5 et 100 points sur la même période). – Si en 2015, les prix dans les secteurs exposés ont progressé de 3 % par rapport à 2010, dans les secteurs abrités la hausse est plus nette (5 % soit 2 points d'écart).
Document 2	– Le document montre les effets contrastés du commerce international sur les inégalités et invite à s'interroger sur les effets redistributifs induits par l'ouverture internationale. – L'accélération de l'ouverture internationale depuis les années 1980 s'est accompagnée d'une baisse sensible des inégalités entre les pays. En 1990, le coefficient de Theil est de 0,75 contre seulement 0,45 en 2010. De même, les inégalités de niveau de vie entre individus du monde entier se sont réduites, suggérant l'émergence de nouvelles couches moyennes dans les grands pays émergents du fait de leur rattrapage économique.

	– En revanche, les inégalités entre les plus aisés et les plus modestes au sein des pays connaissent une résurgence depuis les années 1970, après s'être réduites tout au long du XIXe siècle.
Document 3	– Le document propose un exemple de rattrapage économique d'un pays autrefois émergent : la Corée du Sud. Cette dernière a connu une forte croissance économique, liée à d'importants gains de productivité. Ce décollage économique coïncide avec une phase d'ouverture internationale. – La Corée du Sud a pu faire évoluer ses avantages comparatifs et orienter son économie vers des secteurs plus capitalistiques, demandant des qualifications plus importantes, en s'insérant dans les chaînes de valeurs mondiales. Cette évolution des avantages comparatifs vers des secteurs à forte valeur ajoutée a permis son enrichissement progressif.
Document 4	– Ce document montre l'évolution de la part de l'emploi industriel dans trois pays. En France et aux États-Unis, la part de l'emploi industriel dans l'emploi total a fortement baissé (- 8 points environ en France entre 1991 et 2019 et - 6 points aux États-Unis). Dans le même temps, elle s'est accrue en Chine (+ 6 points), notamment à partir de 2002.

Problématique possible :

L'essor du commerce international, soit le flux d'échanges commerciaux entre les différents pays, s'est accompagné d'une réallocation internationale des activités de production (internationalisation des chaînes de valeur), les rendant interdépendants. Les théories traditionnelles du commerce international expliquent l'intensification des échanges internationaux par l'existence de gains à l'échange. Pourtant, le libre-échange est aujourd'hui remis en cause par les tenants d'un retour à certaines formes de protectionnisme. On pourra donc se demander quelle est la nature des gains à l'échange que les pays retirent à échanger et quelles sont les éventuelles limites du commerce international expliquant certaines intentions protectionnistes.

Proposition de plan détaillé :

I) Le commerce international présente des avantages.	**II) Le commerce international présente cependant des limites.**
A) Le commerce international permet une baisse du niveau moyen des prix, améliorant le niveau de vie.	**A) Le commerce international transforme la structure des emplois et accroît les inégalités de revenu internes.**

• Le commerce international permet aux consommateurs d'acheter moins chers les biens importés que s'ils étaient produits sur le territoire national, ce qui augmente leur pouvoir d'achat. • Grâce à la spécialisation, le commerce international favorise la baisse des prix grâce à plusieurs effets : spécialisation des pays dans les secteurs où ils disposent d'un avantage comparatif ; économies d'échelles du fait de la hausse de la taille des marchés ; intensification de la concurrence. • Ainsi, la baisse des prix est plus importante dans les secteurs les plus exposés à la concurrence internationale (document 1).	• Dans les pays développés spécialisés dans des secteurs exigeant une main-d'œuvre très qualifiée, la spécialisation entraîne une baisse de la demande de travail non qualifié au profit du travail qualifié. Cet argument peut être illustré par la baisse de la part de l'emploi industriel en France et aux États-Unis (document 4). • Cette distorsion de la structure des emplois entraîne une hausse des inégalités de revenu internes. • La disparition des entreprises les moins efficaces sous l'effet de l'intensification de la concurrence, accroît le chômage, et renforce les inégalités de revenu internes dans tous les pays.
B) Le commerce international a permis une réduction des inégalités internationales.	**B) Le protectionnisme est parfois avancé comme moyen de répondre aux limites du commerce international.**
• L'insertion des pays émergents dans les chaînes de valeur mondiale a permis des transferts de technologie (grâce aux innovations incorporées dans les exportations ; implantations de firmes multinationales sur leur sol). La diffusion des innovations permet des avantages comparatifs dans des secteurs à plus forte valeur ajoutée, contribuant à une forte croissance tirée par les exportations et à un enrichissement. • Cela a permis un rattrapage économique de certains pays émergents, se traduisant par un rapprochement des niveaux de vie et une réduction des inégalités économiques globales, entre citoyens du monde (document 2). Pour illustrer cet argument, l'exemple de la Corée du Sud est présenté au document 3.	• Les mesures protectionnistes permettent de mettre temporairement certaines activités à l'abri de la concurrence internationale (protectionnisme éducateur ou activités stratégiques) et de préserver ainsi l'emploi. • Le protectionnisme peut consister en l'adoption de normes environnementales, sanitaires et sociales sans pénaliser les entreprises domestiques vis-à-vis de la concurrence internationale. • Toutefois, le protectionnisme a un coût économique car il implique de renoncer aux gains à l'échange : perte de compétitivité, prix plus élevés, risque de guerre commerciale, baisse de la variété des produits pour le consommateur, etc.

Le corrigé proposé fournit des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation, mais il ne doit pas être considéré comme une norme. Ainsi, il n'est pas nécessairement attendu que le candidat traite du protectionnisme.

ÉPREUVE COMPOSÉE
PROPOSITION DE CORRIGÉ

Première partie : **Mobilisation des connaissances (4 points)**

Question : Expliquez en quoi l'innovation peut s'accompagner d'un processus de destruction créatrice.
Science économique
Quels sont les sources et les défis de la croissance économique ?

Réponse possible :

Si l'innovation est génératrice de progrès technique et de croissance, elle peut également être à l'origine dans le même temps d'un processus qualifié de « destruction créatrice », suscitant parallèlement et la création d'activités nouvelles et la destruction d'activités anciennes.
Du fait des innovations, les structures de production existantes deviennent obsolètes en raison d'une moindre productivité et disparaissent au profit de nouveaux produits et/ou marchés, de nouvelles matières premières et/ou sources d'énergie, voire de nouveaux types d'organisation industrielle.
Ce processus implique des réallocations dans l'emploi de la main-d'œuvre : la destruction de certains emplois ou métiers (dans l'industrie notamment) accompagne la création de nouveaux emplois ou métiers (dans la communication par exemple).

Deuxième partie : **Étude d'un document (6 points)**
Regards croisés
Quelle action publique pour l'environnement ?

Question 1 : À l'aide du document, vous comparerez l'évolution des émissions de CO_2 par habitant en France et aux États-Unis. (2 points)

Réponse possible :

On constate que l'émission de gaz à effet de serre (GES) par habitant est toujours plus importante aux États-Unis qu'en France : un Américain émet 3 fois plus de tonnes de CO_2 qu'un Français en 2021.
De plus, pour les deux pays étudiés, les émissions de CO_2 par habitant ont tendance à diminuer sur la période étudiée. De 1960 à 1973, les émissions de GES par habitant ont augmenté passant d'environ 15 tonnes à environ 22 tonnes aux États-Unis et d'environ 6 tonnes à environ 9 tonnes en France, soit une hausse d'environ 50 % d'émissions de CO_2 pour les deux pays. Ce n'est qu'à partir de 1973 qu'un fléchissement s'effectue pour atteindre 13,5 tonnes aux États-Unis et 4 tonnes en France en 2021. Cependant, on constate que la diminution en France a été plus importante que celle des États-Unis : l'émission de GES a été divisée par plus de 2 en France entre 1973 et 2021.

Question 2 : À l'aide des données du document et de vos connaissances, vous présenterez un instrument mis en œuvre par les pouvoirs publics permettant d'expliquer l'évolution des émissions de CO_2 en France pendant la période considérée. (4 points)

Réponse possible :

L'intervention des pouvoirs publics pour assurer une croissance soutenable générant moins d'émissions de CO_2 est nécessaire.
L'activité économique génère des émissions de CO_2. Cette pollution est une externalité négative. Si les agents à l'origine de la pollution n'en subissent pas le coût, ils ne sont pas incités à la réduire. Les pouvoirs publics doivent donc intervenir pour pallier cette défaillance du marché, en l'occurrence pour limiter les dommages environnementaux et réduire les émissions de CO_2. Pour ce faire, ils disposent de plusieurs outils : la réglementation, le recours aux marchés de quotas d'émission, l'instauration d'une taxe ou bien les subventions à l'innovation verte.
L'objectif de l'instauration d'une taxe environnementale est de réintégrer dans le système de prix les coûts induits par les émissions de CO_2.
Ainsi, une taxe environnementale conduit à une hausse du prix du bien. Il s'agit d'inciter les agents à adopter des pratiques plus respectueuses de l'environnement en réduisant leurs émissions de dioxyde de carbone. Du côté du consommateur, l'incitation fiscale peut ainsi le conduire à choisir des biens moins polluants : c'est l'exemple du GPL, gaz de pétrole liquéfié, moins taxé. Du côté du producteur, l'imposition d'une taxe renchérit ses coûts de production et le conduit à réduire sa production et/ou à envisager des investissements en faveur de techniques plus économes en émission de CO_2.
Les instruments mis en œuvre par les pouvoirs publics, comme les taxes environnementales, ont permis à la France de diminuer ses émissions de CO_2 de 5 tonnes par habitant entre 1973 et 2021, passant de 9 à environ 4 tonnes par habitant.

Le candidat pourra également choisir de présenter l'un des outils suivants : la réglementation ou le marché des quotas d'émission.

Troisième partie : **Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)**

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que différents processus permettent de comprendre les principales évolutions de la structure socioprofessionnelle.

Programme officiel :
Sociologie et science politique

Exploitation possible des documents :

Document 1	Le document présente l'évolution de la structure socioprofessionnelle entre 1982 et 2021 en France. – Ainsi, les ouvriers étaient la CSP majoritaire en 1982 (30 % des personnes en emploi) alors qu'en 2021, le groupe majoritaire est celui des employés (26 %).

	– Certaines catégories socioprofessionnelles sont en expansion sur l'ensemble de la période observée. C'est le cas des cadres dont la part a triplé, de 7 % à 22 % et des professions intermédiaires dont la part a augmenté de 6 points. – D'autres au contraire sont en déclin. C'est le cas des agriculteurs exploitants dont la part a été divisée par 3 environ, ils ne représentent plus que 2 % des emplois en 2021. Il convient de citer également les ouvriers dont la part a diminué de 10 points, ils ne représentent plus qu'un cinquième de l'emploi en 2021. Dans une moindre mesure, on relève aussi un déclin des artisans, commerçants et chefs d'entreprise (ACCE).
Document 2	Ce document aborde la féminisation de l'emploi. – La première partie du document présente l'évolution de l'activité féminine depuis les années 1960 : on constate que le taux d'activité féminin a fortement augmenté pour rattraper celui des hommes aujourd'hui. – La seconde partie présente les explications de cette hausse du taux d'activité féminin. En premier lieu, il est fait référence à la reconnaissance d'un travail féminin longtemps ignoré et non pris en compte. En second lieu, l'emploi accompagne la volonté d'indépendance féminine obtenue grâce à des avancées légales et à une meilleure formation. Enfin, sur le plan économique, cette féminisation de l'emploi a accompagné l'expansion des Trente Glorieuses.
Document 3	Le document présente la proportion de diplômés du supérieur selon l'âge et le sexe en France en 2020. – Selon l'âge : on constate que la proportion de diplômés du supérieur augmente à mesure que l'âge diminue. Ainsi, les personnes âgées de 55 à 64 ans sont moins diplômées que les générations précédentes quel que soit le sexe : en 2020, 52 % des femmes de 25 à 34 ans sont diplômées du supérieur contre 28 % des femmes âgées de 55 à 64 ans. – Selon le sexe : on constate que la proportion de femmes diplômées du supérieur est toujours plus élevée que celle des hommes.

Raisonnement possible :

La structure socioprofessionnelle s'est transformée durant la seconde moitié du XXe siècle. Les catégories socioprofessionnelles des ouvriers, des agriculteurs et des ACCE ont décliné alors que celles des cadres, professions intermédiaires ont progressé. Les employés, quant à eux, voient leur part augmenter jusqu'en 2009 pour rejoindre la proportion qu'ils occupaient parmi les personnes en emploi en 1982 (document 1). Plusieurs processus sont à l'origine de ces évolutions.

- La période dite des « Trente Glorieuses » s'accompagne d'un processus de tertiarisation, laquelle désigne un accroissement de la part du secteur tertiaire et des emplois correspondants dans l'économie. Cette tendance peut être lue au travers des évolutions des catégories socioprofessionnelles au document 1

(élévation de la part des employés, des cadres et des professions intermédiaires et déclin de la part des agriculteurs ou des ouvriers).

- Cette tertiarisation se conjugue avec une montée des qualifications. Ainsi les générations les plus jeunes sont davantage diplômées que les générations précédentes (document 3) sous l'effet notamment de l'allongement de la scolarité (document 2). On constate une forte expansion des catégories socioprofessionnelles les plus qualifiées comme les cadres et professions intellectuelles supérieures et les professions intermédiaires (document 1). La part des CPIS a ainsi été multipliée par 3 entre 1982 et 2021.
- Le processus de féminisation explique aussi l'évolution de la structure socioprofessionnelle. Les taux d'activité féminins se rapprochent de ceux des hommes (document 2). La féminisation des emplois peut notamment s'expliquer par la montée des qualifications des femmes : celles-ci sont plus fréquemment diplômées du supérieur que les hommes, quel que soit l'âge (document 3).
- Enfin, la transformation de la structure socioprofessionnelle s'explique par le processus de salarisation de l'emploi. Les catégories socioprofessionnelles constituées d'indépendants (les agriculteurs exploitants et les ACCE) voient leur part diminuer au profit des catégories socioprofessionnelles essentiellement salariées (employés, ouvriers, CPIS et professions intermédiaires).

En définitive, la structure socioprofessionnelle a évolué sous l'effet conjugué des processus de tertiarisation, de salarisation, de féminisation et d'augmentation des qualifications.

Le corrigé proposé fournit des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation, mais il ne doit pas être considéré comme une norme.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.